

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 18 MAI 2015**

L'appel nominal indique la présence de 24 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Frédéric Santschi**, Président, ouvre la séance 20h18.

L'ordre du jour est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril 2015
2. Communications de la Municipalité
3. Dépôt des comptes 2014
4. Rapport de gestion 2014
5. Préavis municipal concernant la réfection de la toiture du Centre villageois
6. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du procès-verbal du 27 avril 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

2. Communications de la Municipalité

M. le Municipal José Loeffler informe le Conseil que la Municipalité est en train de faire des essais d'emplacement de containers afin d'éviter le ramassage des sacs au sol.

3. Dépôt des comptes 2014

M. le Syndic Raphaël Darbelly donne lecture des comptes.

...

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- d'approuver les comptes 2014 tels que présentés
- de lui donner décharge de sa gestion durant l'année écoulée

M. le Président rappelle que c'est la Commission des finances qui rapportera sur les comptes.

4. Rapport de gestion 2014

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne uniquement lecture de l'avant-propos.

...

M. le Syndic attire l'attention qu'au point 22 (Service financier), la péréquation et la répartition de la facture sociale représentent le 50% du budget de la commune.

Il rappelle que ce rapport n'est pas mis au vote mais simplement à titre d'information. De plus, la Municipalité se tient à disposition pour tout complément d'information.

Il a été remis en annexe à chaque conseiller un exemplaire du dossier « La péréquation en question » afin de tenter de répondre aux nombreuses questions en relation avec celle-ci.

5. Préavis municipal concernant la réfection de la toiture du Centre villageois

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du préavis.

...

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- de l'autoriser à entreprendre la réfection de la toiture du Centre Villageois (CeVi)
- de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 300'000.-
- de l'autoriser à financer ces travaux, par la trésorerie courante, avec une reprise au fonds de réserve constitué de CHF 300'000.-
- d'amortir la dépense de réalisation des travaux en 30 ans, conformément aux dispositions du Règlement sur la comptabilité des communes
- d'accepter le projet tel que présenté

M. le Président nomme les membres suivants pour étudier ce préavis :

Mmes et MM. Christian Bechler, Sylvia Erbeau, Stéphane Rose, Raymond Durussel et Patricia Pittet-Litti. Suppléants : M. Jean-Luc Leresche et Mme Sonia Guédât.

6. Propositions individuelles et divers

M. Raymond Durussel informe le Conseil que l'AscoVaBano a accepté les comptes 2014 qui sont toujours équilibrés.

De plus, un nouveau règlement des transports scolaires, dicté en grande partie par le Canton, a été approuvé. La direction de l'AscoVaBaNo va devoir sévir si les élèves sont turbulents dans les cars. En principe, si une grand-maman désire profiter du bus, qui se dirige en direction de l'école, avec ses petits-enfants, n'aurait normalement pas le droit, bien qu'il y ait encore de la place. Le budget de l'AscoVaBaNo bâtiments + transports se monte à environ CHF 2'000'000.- et là-dessus CHF 700'000.- partent dans les transports scolaires. Le coût est de CHF 2'000 par année par élève, ce qui représente CHF 10.- l'aller-retour. Le problème est que tout a été centralisé à Vallorbe et que les frais s'élèvent encore plus.

Mme Sonia Guédât prend la parole au nom de la Commission culturelle. Elle rappelle que le forum culturel aura lieu le samedi 30 mai prochain afin de partager quelques idées culturelles. Il sera suivi d'un apéritif animé en chansons.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président Frédéric Santschi** lève la séance sans contre-appel, à 21h02.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 22 juin 2015 à 20h15, au Cevi.

Etaient absents et excusés : Mmes et MM. Patricia Bourgeois, Cécilia Wyden, Christine Jaccard, Pierre-Luc Maillefer, Nathanaël Bourgeois, Jean-Jacques Bourgeois, Eric Jeanneret et Jimmy Leresche

Était absent et non-excuse : M. Jean-Luc Leresche

Ballaigues, le 20 mai 2015.

Le Vice-Président :

Jean-François Faivre

La Secrétaire :

Rachel Loeffler